



Projet d'aménagement du champ de courses des Bruyères - CREA

Dispositif de démocratie locale

Compte-rendu de la réunion publique de lancement

9 octobre 2013 – Loges du stade Robert Diochon – 18h30-20h30

Depuis la fermeture de l'hippodrome en 2005, le champ de courses des Bruyères constitue un vaste espace naturel au cœur de la ville prisé des promeneurs comme des sportifs. Afin de préserver les 28 hectares de ce poumon vert de la rive gauche, la CREA (Communauté d'agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe) lance un projet d'aménagement de l'ancien hippodrome des Bruyères en parc naturel urbain, en concertation avec la population. D'octobre à décembre 2013, une phase de programmation participative est organisée par la CREA afin de poursuivre collectivement les réflexions engagées. Elle permettra de connaître les besoins, les attentes, les propositions du public pour imaginer l'avenir du parc et construire un projet fédérateur. Cette réunion publique marque le lancement de cette première phase de concertation.

Pour plus d'informations : <http://www.la-crea.fr/parc-naturel-du-champ-de-courses>

Etaients présents :

- Frédéric Sanchez, Président de la CREA
- Yvon Robert, Maire de Rouen
- Pierre Bourguignon, Maire de Sotteville-lès-Rouen
- Hubert Wulfranc, Maire de Saint-Etienne-du-Rouvray
- Bernard Jeanne, Maire de Roncherolles-sur-le-Vivier, conseiller délégué à la CREA en charge de l'aménagement du quartier Flaubert et du Champ de courses
- Pascal Magoarou, Vice-Président de la CREA délégué à l'environnement et à l'agriculture périurbaine
- Emmanuel Redoutey, Maître de conférences à l'Institut d'Urbanisme de Paris
- Gwenaëlle d'Aboville, urbaniste de Ville Ouverte, en charge de la concertation

:

Le compte-rendu est établi par l'agence Ville Ouverte, missionnée par la CREA pour animer la concertation. Environ 80 personnes ont assisté à la réunion publique.

Ordre du jour :

- Lancement de la concertation
- Un premier diagnostic du site effectué par l'agence A et cetera
- Les invariants du futur parc
- Les usages dans les parcs
- Echanges avec les participants
- La concertation
- Echanges avec les participants



1. L'ouverture de la concertation

Frédéric Sanchez, Président de la CREA, introduit la réunion publique de lancement de la concertation pour la reconversion du champ de courses des Bruyères en parc naturel urbain.

- **Le président rappelle le travail qui a été fait ces dernières années.** Les premières discussions engagées en 2007 n'ont pas été mises en œuvre. L'aspect financier y a joué un rôle notable. C'est surtout l'**enjeu sportif** qui a repoussé les réflexions sur ce projet. Il a fallu organiser la reconstitution des terrains de sports en nombre plus réduit et ailleurs que sur le site. Ce travail avec la Ville de Rouen a pris plusieurs années. Il s'agit maintenant de se tourner vers l'avenir : si chacun est présent ce soir, c'est pour avancer. Des associations ont travaillé depuis 2005, il est temps de prendre des décisions et d'engager la réalisation d'un parc naturel urbain.
- **La CREA souhaite avancer avec un large public**, en toute sincérité, et notamment avec les associations, dont Champ de Courses des Bruyères Ensemble qui a animé l'hippodrome le week-end dernier.
- **La réunion d'aujourd'hui permet de jeter les bases de la méthode de concertation et de définir les règles de la concertation.** Des invariants vont être présentés. Ils constituent davantage des axes de gravité et des enjeux principaux, qu'une idée précise du futur parc.

Le passé a été utile : le projet ne part pas d'une page blanche. **Le présent, ce sont les trois mois de la concertation.** Frédéric Sanchez se porte garant de son bon déroulement en tant qu'élu des 71 communes de la CREA. **L'avenir consiste à préparer les décisions qui seront prises par les pouvoirs publics** à l'issue de la période électorale.

Hubert Wulfranc, Maire de Saint-Etienne-du-Rouvray, constate que des citoyens et des maires sont rassemblés, et que des budgets sont consolidés avec la CREA. Il précise que les échanges doivent donc **progresser dans l'ouverture** et ne doute pas de la qualité des premiers travaux exploratoires.

Pierre Bourguignon, Maire de Sotteville-lès-Rouen, souligne l'importance de se retrouver autour d'un tel projet. En 2003, l'existence d'un **projet communautaire autour du champ de courses** a été posée. Le travail qui a été mené à partir de 2003 est un travail communautaire en direction des collectivités et de leurs services. La **volonté commune** est énoncée : les 28 hectares de ce futur parc doivent être **un lieu naturel au cœur d'une agglomération**. Il a été question de créer une culture commune dès 2005, afin de préserver et non additionner une série de projets. Ce travail a notamment pris la forme de visites de parcs d'agglomération à Rennes, Lyon et Berlin. Un dessin a existé et ne s'est pas concrétisé. Tout permet aujourd'hui de travailler sur un projet commun de parc situé entre nature et agglomération.

Bernard Jeanne, élu à la CREA en charge du projet, rappelle **qu'il n'existe pas de projet établi**. Le travail effectué pendant des années a formé les grandes lignes de ce que l'on nomme les invariants du projet, qui seront présentés plus tard.

Dans une volonté d'engager une concertation en commun sans projet prédéfini, les agences **Ville Ouverte et A et cetera ont été mandatées**. Ville Ouverte, agence d'urbanisme spécialisée dans la concertation, a proposé la stratégie de concertation qui commence avec la réunion publique de ce soir. **A et cetera**, agence de



programmation, se nourrira des échanges qui auront lieu durant les ateliers pour élaborer un programme, en effectuant des allers-retours avec la concertation. Ainsi, **les échanges entre le grand public et la CREA auront lieu par l'intermédiaire de la concertation et de la programmation**. Bernard Jeanne précise que cette opération est lancée en toute sincérité, loyauté et confiance de la part de la CREA.

2. Un premier diagnostic du site

L'agence Ville Ouverte travaille depuis le mois d'août sur la mise en place de la concertation, aux côtés d'A et cetera qui ne peut pas être présente ce soir. Des **entretiens** ont été effectués, au cours desquels certaines personnes présentes ont pu rencontrer des membres de ces équipes.

Ville Ouverte et A et cetera se sont familiarisées avec **les études et le travail des associations**, en particulier de Champ de Courses des Bruyères Ensemble, Caliter et Champ des possibles. Franck Leibundgut et Aurore Bertrand de Ville Ouverte étaient présents sur le champ de courses le 6 octobre à l'occasion de la journée « Automne aux Bruyères » organisée par Champ de Courses des Bruyères Ensemble. Des entretiens ont par ailleurs été réalisés avec les services et élus de la CREA et des Villes de Saint-Etienne-du-Rouvray, Sotteville-lès-Rouen, Rouen, Petit-Quevilly et Grand-Quevilly.

- Le champ de courses est voué à devenir un parc pour l'ensemble de l'agglomération rouennaise. Or l'agglomération présente des atouts que sont ses espaces naturels de grande dimension, ses parcs de petite dimension et ses équipements sportifs, ainsi qu'une bonne desserte en transports en commun et une culture de la pédagogie à l'environnement par la présence de nombreuses associations et de structures telles que la Maison des Forêts. Les faiblesses identifiées sont l'absence de parc à échelle d'agglomération et de lieu présentant l'histoire urbaine de Rouen, ainsi qu'un faible nombre de lieux de production et d'exposition artistique comme de jardins familiaux et partagés. Ils font pourtant l'objet d'une demande.
- **Les entretiens** menés avec les associations, services, élus et usagers ont permis de mettre en évidence des attentes convergentes, et d'autres plus variées. **Les attentes convergentes** portent sur :
 - . un parc du quotidien équipé et convivial,
 - . une attention particulière à porter à l'écologie, qu'il s'agisse de la définition du parc comme de son entretien,
 - . pas de besoin de développer un pôle sportif fort,
 - . un projet paysager de qualité,
 - . une attention à porter à la mémoire du lieu, qu'elle soit hippique ou militaire.**D'autres attentes ont été élaborées :**
 - . une attente sur la présence de l'art contemporain au sein du futur parc,
 - . davantage sur la dimension d'agriculture urbaine et de jardins familiaux,
 - . une attente consacrée à l'histoire et la mémoire du site.
- **L'entrée sur le champ de courses** s'effectue aujourd'hui par un accès unique peu lisible depuis l'extérieur et des accès sauvages. Il constitue une **enclave**, et peut être un obstacle aux cheminements. L'avenue des Canadiens, qu'il est difficile de traverser, représente une barrière urbaine.



- **Le paysage du champ de courses** est constitué d'une structure formée par plusieurs éléments distincts : une position surélevée par endroits qui forme un belvédère sur la vallée et la rive droite, des bordures boisées, et la vaste esplanade centrale avec sa piste.
- Le contenu du projet du futur parc pourra s'appuyer sur **trois grandes valeurs** ayant chacune autant d'importance :
 - **l'écologie**, en prenant en compte la biodiversité très riche du site, méconnue et remarquable,
 - **l'histoire du site**, entre espace naturel, présence militaire, courses hippiques et sport,
 - **les usages du site**, les activités qui y sont pratiquées. Elles sont à diversifier et intensifier tout en pensant à la cohabitation entre des activités de nature différente.

3. Les invariants du futur parc

Des invariants ont été élaborés par la CREA. On utilise ce terme pour exprimer les axes de travail incontournables qui vont guider la réflexion. En effet, le projet ne part pas d'une page blanche : un travail a été mené par des habitants et des élus. Si beaucoup de choses sont imaginables, il n'est d'une part pas possible de tout réaliser et d'autre part la CREA souhaite que certains éléments, exprimés par les invariants, soient intégrés d'entrée de jeu. Les invariants constituent donc le socle de départ du projet.

Les invariants sont organisés en deux objectifs : quoi faire, et comment faire.

« Quoi faire ? » : 5 invariants :

- **Faire de l'écologie la ligne directrice du parc.** Cet espace au milieu de la ville possède un habitat d'un grand intérêt, qui a été peu bouleversé par les utilisations successives. L'inventaire réalisé par l'association Elater (Caliter aujourd'hui) montre un patrimoine et une biodiversité riches, à préserver. La reconversion du champ de courses doit encourager l'environnement à respecter ce parc, dans une réflexion plus large qui dépasse l'échelle du site.
- **Respecter la mémoire du lieu.** Pour beaucoup, la mémoire des courses est présente dans les esprits et les souvenirs, mais il existe aussi une histoire militaire. La concertation devra permettre de trouver des idées qui permettent de rappeler l'histoire urbaine.
- **Maintenir la pratique sportive.** Aujourd'hui, 17 terrains sont présents sur le champ de courses. Seuls 2 à 3 y seront maintenus. L'enjeu du projet est de maintenir la pratique des clubs, mais également les pratiques plus informelles telles que le jogging, le cerf-volant,...
- **Créer un espace de détente et de promenade.** Il convient de respecter l'existant. On observe que beaucoup de personnes se promènent sur le champ de courses, cette activité est à respecter.
- **Développer une identité forte qui rassemble et rayonne.** Le futur parc doit pouvoir rassembler les habitants de l'agglomération de la CREA, voire au-delà. A titre d'exemple, le jardin des plantes situé non loin possède une identité forte. Il faudra trouver une identité pour le champ de courses.

« Comment ? » : 2 invariants :

- **Coproduire le projet.** C'est la raison pour laquelle une démarche de concertation a été engagée.
- **Trouver un équilibre économique.** On ne peut pas simplement rêver à tout ce qu'il serait possible de faire. Il convient, dans une démarche de citoyenneté, de réfléchir à combien coûtent les propositions et comment le futur parc est amené à fonctionner.



Bernard Jeanne précise que **les élus ne participent pas aux ateliers participatifs**, afin de garantir une parole entièrement libre entre les participants et Ville Ouverte.

4. Les usages dans les parcs – Emmanuel Redoutey

Emmanuel Redoutey, enseignant à l'Institut d'Urbanisme de Paris, intervient au cours de cette réunion de lancement de la concertation pour introduire la réflexion des participants aux enjeux de la réflexion sur l'espace public, en particulier les espaces publics de parcs. Il propose une réflexion sur la prise en compte des usages dans les projets de parcs, ainsi que quelques éclairages et exemples autour de démarches de concertation. Son propos s'inspire des possibilités offertes par le champ de courses, ce que ce lieu représente dans la mémoire collective et ce qu'il peut représenter comme « réserve d'usages » pour l'avenir.

La démarche engagée par la CREA rejoint un constat tenu par de nombreux élus et professionnels : l'aménagement urbain, de l'espace public en particulier, ne peut plus se conduire et se décider sans participation des habitants. Le terme « **participation** » regroupe plusieurs idées :

- le « **bien commun** », avec la volonté de préserver, de valoriser ou de transformer des espaces de respiration et de nature dans la ville.
- le « **partage** » de l'espace et d'un « projet de vie » pour le futur parc.
- l'**ouverture, la transparence et l'imagination collective** par la mobilisation des habitants pour nourrir ou enrichir le point de vue des « techniciens ». Chacun doit être en mesure d'apporter un regard.

La participation ne vise à pas à dire comment le parc « doit être aménagé », mais comment il « peut être utilisé ». Les usages peuvent être passés (la mémoire du lieu), actuels, et projetés (attentes, imaginaire). Pour prendre en compte ces usages, le temps de la participation est nécessaire et s'inscrit dans une continuité avec des temps d'information, d'échanges puis d'adaptation du projet.

Comment qualifier les usages en lien avec le réaménagement d'un grand espace public ?

- **ne pas vouloir d'abord « lister » des usages, mais s'intéresser aux usagers.**
Qui sont les usagers, d'où viennent-ils ? Que doivent-ils ressentir et percevoir lorsqu'ils viennent ici ? Que viennent-ils chercher ici qu'ils ne trouvent pas ailleurs ?
Les usagers peuvent avoir tous les âges, et donc des usages différents : cet espace aménagé doit permettre de se croiser mais aussi de s'éviter, de se rencontrer mais aussi de s'isoler... Le parc est à la fois un lieu de vie sociale et d'animation, mais également un lieu pour le calme, le repos et la tranquillité.
- **penser les rythmes et les temporalités d'usages.**
Des usages sont quotidiens et récurrents, parfois très anodins (marcher, flâner, traverser, promener un animal) et nécessitent des espaces parfaitement ouverts et libres sans discontinuité avec la ville... Des usages sont réguliers (pratiques sportives ou associatives par exemple), et nécessitent des espaces et des temps réservés ou encadrés, autour de terrains ou d'équipements homologués. Des usages sont exceptionnels, de courte ou de longue durée, des moments festifs, des activités culturelles organisées, l'accueil d'un festival, d'un cirque, d'un concert, d'un cinéma de plein air ou d'un feu d'artifice. La « programmation » d'un parc urbain peut être pensée en simulant un calendrier d'usages et d'activités, selon les saisons et les cycles de la nature.
- **« définir ce qui doit être défini » mais laisser des espaces ouverts et libres, sans usage affecté.**
L'aménagement ne doit ni réduire ni contraindre les usages publics, mais au contraire les diversifier et faire que différentes activités, organisées ou informelles, puissent cohabiter. Il est pour cela nécessaire de maintenir des espaces libres et ouverts. C'est le rôle dévolu généralement aux « pelouses ».



- **Penser des usages particuliers en lien avec des thèmes qui portent, entre autres, la mémoire du lieu.**
Différents thèmes peuvent nourrir le projet de paysage et la programmation des micro-équipements : le végétal et la nature, l'art sculptural, le jardinage et le maraîchage, les loisirs sportifs et ludiques, la mémoire des utilisations hippique ou militaires. Un débat avec les habitants sur ces thèmes permet de poser la question de l'identité et de l'attractivité du lieu, par son histoire notamment, mais en faisant également référence à d'autres particularités culturelles du territoire.

Tout le jeu consiste à **démultiplier les usages, en gardant à l'esprit la nécessité de réaliser un espace unitaire, en préservant son intégrité.**

- **Présentation de quelques exemples de parcs pensés avec les habitants :**

À Lille, sur le site Euratechnologie, la « **grande pelouse** » est un espace situé au pied des anciennes usines Blan-Lafont. C'est un espace plat, ouvert, libre, sans usage affecté, un lieu informel de rencontre et de détente, un espace de jeux et de fêtes, mais qui accueille une multitude d'événements. Lorsqu'elle n'est pas occupée, la grande pelouse reste un point de repère et de centralité dans le quartier. Un lieu « vide » mais plein d'usages.

A Paris, les **jardins d'Eole** sont implantés au bord des voies ferrées. La particularité de ces jardins est qu'ils ont été pensés avec les habitants, assistés d'un sociologue. Les liens entre les habitants et les concepteurs ont eu lieu avant et pendant la réalisation. Ici également, des espaces multiples cohabitent : une grande pelouse, des aires de jeux, mais aussi des espaces pouvant accueillir des usages plus informels, comme ici une intervention artistique.

Le **jardin de la fourmière à Nantes** prend place entre les parcelles de nombreux jardins. Les jardiniers accueillent les usagers du jardin, ils sont devenus les hôtes et jardinent au cœur de ce nouveau parc.

A Lyon, le **parc Blandan** a fait l'objet d'une démarche similaire à celle lancée par la CREA : associer les habitants en amont du projet en commençant par établir un état des lieux partagé. Les ateliers participatifs ont entre autres fait émerger des attentes sur ce que les habitants souhaitaient et ne souhaitaient pas dans le futur parc. Le projet a pris en compte les attentes exprimées, dont quelques aspects sont présentés ici (usages et ambiances, ouverture partielle anticipée, organisation des accès). A l'issue de cette démarche, une lettre d'information recense les ambiances de chaque sous-espace du parc en fonction de ce qui a été exprimé lors de la concertation.

5. La concertation

Gwenaëlle d'Aboville présente la manière dont va se dérouler le travail dans les prochains mois. **La concertation prendra la forme d'une visite, de 3 ateliers et d'une réunion de restitution.**

- Elle commencera par une **visite de site le samedi 12 octobre** en présence des services de la CREA, de l'équipe de programmation, et de Ville Ouverte. Trois parcours sont proposés sur les thèmes du paysage, de la biodiversité et de l'histoire du site. Les visites seront animées par des spécialistes de chaque sujet. Passer du temps ensemble sur les lieux est une étape importante du diagnostic, pour faire une expérience commune de l'espace et partager tout ce que l'on voit, remarque et ressent.
- **Les ateliers** sont espacés dans le temps afin de laisser le temps à A et cetera de travailler pour que les sujets abordés puissent être rediscutés ensemble. Ils **auront tous lieu le mardi, à 18h30, au stade Robert Diochon.**
- **Le mardi 15 octobre, à 18h30, aura lieu le premier atelier participatif** : « du diagnostic aux enjeux ». Il vise à partager les premiers éléments d'état des lieux issus des études de 2007, du travail des associations et du travail d'A et cetera.



- Le **deuxième atelier prévu le mardi 5 novembre** permettra de débattre de la direction que l'on souhaite donner à l'aménagement, de quels ingrédients sera constitué le futur parc
- Lors du **troisième atelier prévu le mardi 10 décembre**, il s'agira de débattre des propositions d'A et cetera sur la base de scénarios. Ces premiers scénarios seront discutés collectivement.
- Enfin, **une réunion de restitution est prévue le mercredi 18 décembre à 17 heures** pour présenter le travail qui aura été fait tout au long de cette première étape de concertation.

Des associations pourront travailler avec Ville Ouverte et prolonger les moments de débat selon des modalités à définir. L'association Champ de Courses des Bruyères Ensemble a fait une proposition pour l'animation du premier atelier. Ville Ouverte engage une démarche pas à pas, avec le public. Elle est garante de la progression générale de la réflexion mais reste ouverte à toutes les propositions.

6. Echanges avec les participants

Pour plus de lisibilité, l'ensemble des questions posées par les participants sont regroupées par thématique au sein de cette partie.

Remarques générales et points de vigilance pour le futur parc

Président de l'association Champ de Courses des Bruyères Ensemble

Je remercie mes amis de l'association. En 2006, dans ce qui était le club house de cet espace sportif, naissait une association qui se préoccupait de l'avenir du champ de courses. Je constate que les idées qui ont émergé ont été travaillées par des gens qui n'en avaient pas l'habitude. Des ateliers de travail, des réunions, des rencontres ont eu lieu, dont la dernière a eu lieu le week-end dernier et a accueilli plus de 1000 personnes. Il est possible d'organiser des choses ensemble pour produire de la fête. L'association est particulièrement fière de voir que ses participants ont eu un rôle dans une production sociale. Je me félicite d'être en quelque sorte partenaire afin de coanimer la concertation avec une agence de professionnels. L'apport de l'association sera méthodologique. Nous insistons beaucoup sur les savoirs d'usage, qui se constituent au fur et à mesure des rencontres. Depuis la première réunion de l'association à 15 personnes, des apprentissages ont été fait, y compris sur le vivre-ensemble qui est aussi l'une des orientations évoquées ce soir à propos du parc. La dimension éducative doit être soulignée, pour un processus d'éducation globale – certains diraient populaire. Je regrette cependant que l'association n'ait pas été citée dans les propos de ce soir.

- **Conseillère municipale de Sotteville (liste « Sotteville à gauche vraiment »)**

J'ai rencontré l'association Champ de Courses des Bruyères Ensemble il y a quelques années. Ce qui ressort des échanges de ce soir est plutôt flatteur car il est question d'environnement et de respect du site, de la faune et de la flore. A propos du respect du site, il est important de remettre des chevaux sur le champ de courses, en tenant compte du fait qu'un centre équestre est situé à proximité. A Petit-Quevilly, le cheval Banquise traitait les végétaux, ce qui peut être intéressant dans le futur projet. Les idées mentionnant des jardins familiaux sont très intéressantes d'un point de vue pédagogique pour les enfants et apportent des éléments forts sur un lieu commun. Ce site pourrait aussi devenir un lieu de présentation d'œuvres, éphémères ou non.



- **Botaniste retraité du jardin botanique de Rouen**

Ce site est riche car très peu fréquenté. Son sol est fragile, il est constitué de 10 à 15m de sable sous l'herbe. Son équilibre serait mis à mal par des travaux trop importants. La seule chose à faire est de ne presque rien faire. L'argent public est alors quasiment inutile.

Usages actuels et futurs

- **Conseillère de quartier de la rive gauche**

Je connais ce parc mais je n'y vais pas. Je souhaiterais qu'il soit ouvert à toutes les communes et qu'on y fasse des activités qu'on ne fait pas ailleurs, comme le cerf-volant ou le dressage de chiens. L'inconvénient du site est l'accessibilité par la Nationale et la pollution que cela engendre. Si ce parc attire des personnes venant de l'agglomération et au-delà, comme les clubs de cerf-volant, ils viendront de loin et utiliseront la voiture. Le futur parc devra être ouvert et accueillir tout le monde. Les bâtiments n'ont pas été évoqués, notamment celui du service des mines.

La question de ce que l'on souhaite pour ces bâtiments se pose et sera débattue lors des ateliers.

- **Président de l'association Champ de Courses des Bruyères Ensemble**

Le cerf volant est présent depuis 3 ans sur le champ de courses et notamment le week-end dernier à l'occasion de la journée « Automne aux Bruyères » avec le club « Ciel de rêve » de Saint-Etienne-du-Rouvray. Des rassemblements de cerf-volistes importants pourraient avoir lieu sur le champ de courses.

- **Membre de l'association Champ de Courses des Bruyères Ensemble**

Il est important de ne pas oublier l'usage naturel, qui aura une incidence sur les usages à mettre en place. Tous les usages sont à évoquer, y compris illégaux. Les gens du voyage par exemple sont en demande d'espaces. Ces usages ne peuvent pas être mis de côté, ce qui ne signifie pas forcément qu'ils aient lieu sur le champ de courses. Le champ de courses est un espace ouvert, il est important qu'il le soit aussi sur la ZUS à proximité, par un travail avec les associations de la ZUS pour que les habitants aient la parole.

C'est également l'objectif de la concertation. Ville Ouverte est en contact avec des associations présentes dans ce quartier pour leur permettre de participer à la concertation. La CREA a réalisé un boîtier afin de distribuer les informations relatives à la concertation à l'ensemble des habitants de la cité Verlaine.

Entretien du parc

- **Membre de l'association Champ de Courses des Bruyères Ensemble, et d'une association de pomologie**

Je sais me servir d'une faux à bras : s'il y a des problèmes d'entretien, ce type de solution pourrait être possible. A Nantes, les terres labourées ont été retournées et sont devenues stériles. Les arbres et leur humus constituent une litière naturelle pour créer des jardins adaptés au climat local. Quelques gardiens équipés de quelques chevaux et d'outils sont peut-être suffisants pour entretenir le terrain sans que cela ne soit trop coûteux. Des éléments existants sont à respecter, comme des itinéraires de joggeurs. Des repères et un bornage bien conçu des différentes espèces dans les différentes utilisations sont à bien apercevoir.



Budget

- *Sur le plan financier, du privé sera-t-il associé à la CREA comme au Kindarena ?*

Le Kindarena représente une économie pour le contribuable. Ferreiro met 500 000 euros à disposition des sportifs et des spectateurs, au nombre de 70 000 en 2012, ce qui signifie que la CREA ne met pas de crédit supplémentaire. Il n'est pas question de ce mode de partenariat au parc des Bruyères pour lequel les enjeux sont totalement différents. Mais le sujet du partenariat avec le privé sera traité en fonction de ce qui émerge de la concertation : si des interventions sont mobilisées pour certains usages, cela a un coût et doit donc être réfléchi. A titre d'exemple, un centre équestre est privé. Si ce centre ou d'autres déploient des activités, elles pourront être payantes. Ce qui ressortira de la concertation permettra de déterminer s'il existe une demande de partenariats ou si le projet repose sur les bénévoles et suppose la gratuité.

- *Quel est le budget prévu pour ce projet ?*

Les élus, dans le cadre d'un comité de pilotage et avec le conseil de « sachants », ont essayé de déterminer ce qui était raisonnable dans les budgets d'aménagement et de fonctionnement en étant prudent dans l'engagement des finances publiques. Les premières études engagées en 2007 prévoyaient des terrassements, des constructions, etc., pour un budget de plus de 30 millions d'euros. Ce coût important est l'un des éléments qui a ralenti la prise de décision relative à ces études. Une autre approche a été privilégiée ici, dans l'esprit de ce qui a été présenté précédemment, pour parvenir à un projet sérieux mais pas trop coûteux. **Le budget est de 15 million d'euros en investissement et 500 000 euros par an en fonctionnement**, ce qui constitue tout de même des dépenses importantes. Il s'agit d'un budget à l'échelle de l'agglomération, pour un projet important sur lequel le travail s'effectue avec une vision à 10 ans. Il est considéré comme raisonnable pour un aménagement de par cet par rapport au budget de la CREA qui est de 800 millions d'euros. A titre d'exemple, une partie des quais de la rive gauche vient d'être livrée. L'aménagement de cette promenade de référence de 20 hectares a coûté une douzaine de millions d'euros. Les sommes engagées sont à relativiser. **Elles sont prises au sérieux et doivent permettre de faire les choses dans l'esprit de ce qui va être décidé ensemble.**

- *Quel impact aura le projet sur la population locale ? Les impôts augmenteront-ils ?*

En ce qui concerne les impôts, l'échelle d'implication dans le projet est celle de 71 communes, ce qui détend quelque peu l'impact sur les finances locales. La CREA ne lève pas l'impôt ménage. Elle n'est pas financée par des impôts locaux mais par des aides de l'Etat et le reliquat des financements de la taxe professionnelle. Le projet sera donc financé par le contribuable, mais de manière bien plus globale. Aucun élu présent ne songerait à porter des projets qui ne seraient pas soutenables

« Ne rien faire, ça coûte ». L'idée d'intégrer des animaux domestiques dans l'entretien du parc est retenue avec intérêt, mais elle a un coût, surtout pour un parc de cette taille. Une équipe de 8 à 10 personnes pourrait être nécessaire pour la gestion du champ de courses. Chacune coûte environ 40 000 à 50 000 euros par an toutes charges comprises. C'est l'échelle du champ de courses.



Il convient de bien prendre la mesure de cet enjeu : une dizaine d'emplois salariés est à la fois beaucoup et peu. D'autres formes de fonctionnement que l'investissement en personnel doivent être présentes à l'esprit, telles que la lumière, les fluides,... Dès lors que l'homme s'occupe de son environnement, il doit y consacrer un minimum d'attention et de dépenses. Des diagnostics sont nécessaires pour suivre l'état sanitaire des arbres et assurer leur entretien par exemple.

Calendrier du projet

- **Habitant de Sotteville-lès-Rouen**

Avez-vous un calendrier, une date à donner pour la réalisation du parc ? Les échéances électorales peuvent-elles mettre à mal le projet ?

L'agenda est pris avec prudence par les élus car il existe des impondérables. Si tout se passe bien, les premiers aménagements peuvent avoir lieu d'ici trois ans. Cela ne signifie pas forcément que l'ensemble de l'aménagement sera terminé d'ici-là. Il pourrait être intéressant que le projet s'installe dans la durée et renouvelle la construction au fur et à mesure. Il serait bien de prendre une décision avant les échéances électorales. La concertation est un acquis incontournable, par lequel les élus prennent date. Si elle fonctionne bien, des éléments forts réuniront l'ensemble des acteurs d'ici la fin du mois de décembre.

Information

- *Qu'a-t-il été prévu en termes d'information ? La salle est petite comparée à l'importance du sujet, susceptible de drainer un public important.*

La communication a été pensée à deux échelles : de proximité et d'agglomération. A l'échelle de proximité, des affiches ont été positionnées autour du champ de courses, des panneaux d'information sont installés à l'entrée du champ de courses et sur les arrêts de bus, des flyers ont été distribués dans les boîtes aux lettres et chez les commerçants à proximité du champ de courses. L'information a également été transmise par la présence d'un stand de la CREA sur le champ de courses lors de la journée du 6 octobre.

A l'échelle de l'agglomération, des articles ont été publiés au sein de Créa le Mag. Il est possible de consulter le [site Internet](#) afin de s'informer mais également de participer. Des flyers ont été distribués dans les 71 communes de la CREA. Enfin, le projet a fait l'objet d'un communiqué de presse.

Il est possible de s'inscrire aux ateliers en remplissant le bulletin à disposition ce soir ou encore sur le site Internet consacré au projet. L'inscription permet de recevoir les informations, les comptes-rendus, voire d'échanger des documents en préparation des ateliers. Elle n'est pas obligatoire mais aide pour l'animation et l'organisation, afin de prévoir des éléments tels que la taille de la salle ou encore le nombre d'animateurs.

Conclusion

Gwenaëlle d'Aboville remercie l'ensemble des participants et leur donne **rendez-vous samedi 12 octobre puis mardi 15 octobre à 18h30 dans la même salle pour le premier atelier participatif.**